

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du jeudi 2 juillet 2026

Nombre de membres dont le conseil de communauté doit être composé :	64
Nombre de conseillers en exercice :	64
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance :	43
Vote par procuration :	14

Présents : AUDOUY Angéla, AUTIE Jean-Marc, BARDAJI Nelly, BAYLAC Michel, BEER Chloë, BLAY Jean-Michel, BONNE Camille, BRUNEL Isabelle, BRUNET-POTENTI Patricia, BURGAN Michel, CAHUZAC Bernard, CAHUZAC Pierre, CASTERA Isabelle, DABASSE Sébastien, DAREOUX Christian, DERENS Anne-Sophie, DESBONS Marie-Pierre, DUBOIS Alain, DUGAST Aziz, DUMONT Charline, ESQUIRO Paul, ETHOIN Christine, FILHOL Florence, FONTENAILLE Guy Patrick, GALLET Jean-Christophe, GORISSE Jérôme, LAFFORGUE Philippe, LAYBATS Jean-Luc, MACARY Claude, MENON Daniel, MOLINIER Sophie, MUNIESA Patrick, PADER Richard, PONTAC Véronique, ROSSI Christine, SAMALENS Jérôme, SENAC Fabienne, SOUARD Olivier, TROUCHE Catherine, TURCHI Louis, URIZZI Rolande, VALANCOURT Céline et ZANARDO Cédric.

Absents ayant donné procuration : AURENSAN Nadine (procuration à DUMONT Charline), BOUYOUCHE Omar (procuration à SAMALENS Jérôme), CABALLE Cyrille (procuration à AUTIE Jean-Marc), CADORE Eric (procuration à SENAC Fabienne), CARRASCOSA Thierry (procuration à FONTENAILLE Guy-Patrick), HARAMBURU Isabelle (procuration à MUNIESA Patrick), LASSERRE Jérôme (procuration à URIZZI Rolande), LE BOULCH Ludovic (procuration à BLAY Jean-Michel), LOIZON Christophe (procuration à ETHOIN Christine), MASCARENC Véronique (procuration à MACARY Claude), MEUNIER Sylvie (procuration à FILHOL Florence), PINTO DE OLIVEIRA Frank (procuration à DUGAST Aziz), RANCAN Paul (procuration à GORISSE Jérôme) et ZANCO Jean-Philippe (procuration à DESBONS Marie-Pierre)

Excusés : AURORA Mickaël, LACROIX Gérard, MELLO Bénédicte et PERUSIN Denis.

Monsieur Aziz DUGAST est désigné secrétaire de séance.

D2026_191 MISE A DISPOSITION DES DEUX RESERVOIRS DE LESCAT PAR GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE AU PROFIT DU SPEPAA

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation unique du projet du Syndicat de Production d'Eau Potable Auch Aubiet (SPEPAA), l'Agence Régionale de Santé (ARS) demande que la communauté d'Agglomération autorise l'usage des deux bassins de Lescat, au profit du SPEPAA pour stocker et faire transiter l'eau potable, à compter de la mise en service de la nouvelle unité de production du SPEPAA.

Après délibération, le conseil communautaire décide :

- D'AUTORISER le SPEPAA à utiliser les deux bassins de Lescat ;
- D'AUTORISER M. le Président, ou son représentant, à signer les documents y afférents.

Le Président,

Jérôme SAMALENS